

Mairie de Cléguérec / Ti-kêr Klegerec  
Place Pobéguin 56480 Cléguérec / Plasenn Pobeguin 56480 Klegerec  
Téléphone / Pellgomz : 02 97 38 00 15  
Télécopie / Pelleiler : 02 97 38 08 31  
E-mail / Postel : [mairie.cleguerec@wanadoo.fr](mailto:mairie.cleguerec@wanadoo.fr)



<http://cleguerec.fr>

### Les travaux en cours

- > Les travaux de réfection de la salle des fêtes avancent tel que prévu au calendrier initial, et la réouverture se confirme pour le début mai, sous réserve de l'aval de la commission de sécurité.
- > Au lotissement Park Dosten, les enrobés de finition de voirie sont en cours ainsi que les travaux au niveau des espaces verts, ceux-ci seront achevés à la mi-mai.
- > Le permis de construire du restaurant scolaire est accepté. Angélique, directrice des services techniques rencontre le cabinet ATRIUM, chargé de la maîtrise d'ouvrage le 9 avril prochain afin d'élaborer un calendrier pour le lancement de l'appel d'offres. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.
- > La réflexion pour le ralentissement des véhicules aux entrées de bourg se poursuit : nous allons procéder à la mise en place d'un dispositif provisoire « Rue de la Libération » ainsi que « Rue du Stade » avant de nous lancer dans des investissements plus onéreux.
- > Les travaux de construction du local des boulistes réalisés en régie sont bien avancés. Il sera opérationnel fin avril.
- > La mairie ayant opté pour le « zéro phyto » s'est équipée d'un matériel de désherbage mécanique équipé d'une brosse métallique et d'une balayeuse.
- > Des panneaux photovoltaïques apparaîtront sur le toit de la salle des sports au second semestre.

### Conseil municipal des enfants

Le 5 février dernier ont eu lieu les élections au conseil municipal des enfants. Les élèves cléguérois de CE2, CM1 et CM2 sont venus voter en mairie afin d'élire leurs représentants respectifs à raison de deux par niveau en respectant la parité fille - garçon. Sont élus :

CE2 : HELIBERT Lucille, DURET Jonathan, MARIE Alice, ANDRE Thibault.

CM1 : JAFFRELO Emma, JOUAN Thibault, CHALARD Juliane, KERMODE Bénédict.

CM2 : ROBIN DECAYEUX Salomé, FAVIER Valentin, MARIE Laura, JOUANNO Ronan

La première séance a eu lieu le samedi 20 mars. Elle a permis une prise de contact entre adultes et enfants élus suivie d'une visite des lieux. Les enfants n'ont pas manqué d'énoncer les premiers thèmes de réflexion qu'ils souhaitent aborder..

### L'association foncière

L'association foncière de remembrement s'est réunie le 25 février 2010 pour voter son budget et faire le point. Deux cent cinquante neuf propriétaires cotisent à ce jour. L'association, créée au moment du remembrement il y a un peu plus de quarante ans, a pour vocation l'entretien des chemins qui lui appartiennent encore. Beaucoup de ces chemins ont été au fil des années cédés à la commune. La mise à jour de la carte des chemins (oubliée par les services du cadastre !) et la création de statuts (imposés par l'état) sont les gros chantiers prévus cette année. Au-delà, c'est le bien fondé de la poursuite de cette association qui devra être débattu.

### Un véhicule supplémentaire aux services techniques de la mairie

Suite à l'acquisition d'un nouveau Véhicule *Toutes Utilités* pour le centre des Sapeurs Pompiers de Cléguérec par le SDIS, la mairie avait fait la demande de récupérer l'ancien VTU acquis avant la départementalisation par le SIVU. Le département ayant accepté, les services techniques sont donc dotés d'un véhicule supplémentaire.

## Les mouvements de personnel

**Franck Rivet** a intégré les services techniques en remplacement de Gérard Derrien, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Fort d'une bonne expérience dans le domaine, il renforce l'équipe « espaces verts » depuis le 1<sup>er</sup> mars.

**Delphine Le Bellego**, par le biais d'un CAE Passerelle en convention avec le Pôle Emploi, a rejoint l'équipe des agents administratifs en mairie, le lundi 15 mars 2010. Ce dispositif s'adresse à des jeunes connaissant des difficultés à intégrer un premier emploi.

**Magali Le Liboux** a été recrutée pour le remplacement de Renée Jouanno au service comptabilité de la mairie, elle a commencé le lundi 22 mars. Après une période de doublon avec Renée qui fera valoir ses droits à la retraite sous peu, Magali sera chargée de la mise en place de la comptabilité analytique dans les services.

**Eric Le Guével**, recruté dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion en relation avec Cap Emploi, aura en charge le petit entretien de la salle des sports et la salle des fêtes ainsi que leurs abords. Son expérience et ses compétences en maçonnerie seront un atout majeur pour renfort ponctuel aux services techniques. Eric commencera à la mi-avril après avoir effectué un stage d'immersion professionnelle.

## Signature de la charte Y'a d'ar Brezhoneg

Vendredi 13 novembre 2009, la signature de la charte par Erwan LE COUEDIC, représentant l'office de la langue bretonne et Marc ROPERS, Maire de Cléguérec a scellé les accords proposés par la commission extra communale et votés à l'unanimité en conseil municipal. La municipalité s'est engagée au niveau 2 et a validé une quinzaine d'actions parmi lesquelles : la signalétique à l'intérieur de la mairie, les documents administratifs tels que courriers, cartons d'invitation avec une en-tête bilingue.... Une commission extra municipale constituée d'élus et de citoyens volontaires est chargée du suivi des actions engagées par la commune. Le groupe avait émis le souhait de voir des cours de breton se mettre en place à Cléguérec. C'est chose faite ! Après plusieurs démarches auprès d'associations cléguéreciennes, c'est « **Danserion Bro Klegereg** » qui s'est révélé être la plus à même de prendre en charge l'organisation des cours en salariant un professeur. Le premier cours pour débutants a eu lieu le vendredi 19 mars à 19h45 à la mairie. Dès septembre 2010, un autre groupe de débutants est prévu ainsi qu'un groupe de bretonnants confirmés. Inscriptions toujours possibles auprès de l'association DBK. Quant à la commission, il est toujours possible d'y participer. Renseignements au 02 97 38 10 72.

## EHPAD et Foyer de Vie : conseil de vie sociale

Depuis la loi du 2 janvier 2002 et le décret du 25 mars 2004, la place du résident est valorisée au sein de l'établissement qui l'héberge. C'est pourquoi un conseil de la vie sociale a été mis en place respectivement au foyer de vie et à l'EHPAD (résidence Belle-Etoile). Le C.V.S (conseil de vie sociale) est composé de représentants des résidents, de leurs familles, du personnel, chef de service, la direction et d'un élu. Il se réunit au moins 3 fois dans l'année. Un président est élu à la majorité par les représentants des résidents et des familles. C'est une instance consultative. Le C.V.S. donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement et le bien-être des résidents : vie quotidienne, repas, activités, animation, services de soins, projet de travaux et d'équipements, la nature et les prix des services rendus. A l'EHPAD : président : Christian Le Ralle, vice-présidente : Christiane Ridez. Au foyer de vie : la première séance ayant eu lieu le 19 février en l'absence d'un représentant des familles, l'élection est reportée au 14 mai. Le banquet du CCAS aura lieu à la salle des fêtes dimanche 26 septembre, il sera servi par les « Cerfs de Kerfulus ».

## Passage à la télévision numérique

Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir au moment de l'arrêt de l'analogique.

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble). **Inutile de changer de téléviseur.** Tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur.

Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au 0970 818 818\* ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)** »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource : une aide de 25 € maximum pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils

vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel\* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides. Le site Internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides :

**0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h**

## Comptes communaux

Comptes administratifs 2009			
Fonctionnement			
Dépenses	1 907 030	Recettes	2 272 268
Excédent de fonctionnement		365 239	
Investissement			
Dépenses	935 104	Recettes	622 792
Déficit d'investissement (y compris le report de 2008)		-312 312	
<b>SOLDE GLOBAL POSITIF</b>		<b>52 927</b>	

Investissements 2010			
Rénovation du restaurant scolaire		Réalisation du PLU	
Estimation dépenses		Estimation dépenses	
212 900		60 000	
Subventions	Cons. Général 56	Dotation globale de décentralisation	
	Pays de Pontivy	16 000	
53 225		16 000	
31 371		16 000	
Total subvention		Total subvention	
84 596		16 000	
<b>Reste à la charge de la commune</b>		<b>Reste à la charge de la commune</b>	
<b>128 304</b>		<b>44 000</b>	
Achat matériel Serv. Techniques		Travaux voirie	
Estimation dépenses		Estimation dépenses	
50 000		140 000	
Subvention	Région	Subv. DDEA - Amende de police	
		2 540	
5 600		Subvention Cons. Général 56	
5 600		22000	
Total subvention		Total subvention	
5 600		24 540	
<b>Reste à la charge de la commune</b>		<b>Reste à la charge de la commune</b>	
<b>44 400</b>		<b>115 460</b>	

## L'élagage des arbres

Il nous a semblé important de rappeler aux propriétaires riverains les obligations qui leur incombent en terme d'élagage et d'abattage des arbres et haies plantés en bordure des voies communales et chemins ruraux. Il en va de la sécurité des personnes et des biens le long de ces voies. Un arrêté municipal a donc été pris pour rappeler les différentes règles, il est consultable en mairie.

Pour rappel : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou chemins ruraux. Ils doivent en outre, être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens installés sur le domaine communal. Ces opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact avec le policier municipal en mairie.

## Le retour des hirondelles et des martinets - Printemps été 2010

A l'occasion de la proclamation de l'année internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies (ONU), la section Kreiz Breizh de l'association Bretagne Vivante et la commune de Cléguérec s'engagent en partenariat dans un « Observatoire de la nature à Cléguérec ». Il s'agit de sensibiliser l'opinion à l'importance de la diversité biologique et d'affirmer que tout citoyen est observateur et participe à l'augmentation de la connaissance par le partage de ses informations. La nature n'est pas l'affaire des spécialistes. La nature, c'est la biodiversité ordinaire, elle commence à notre porte.

Souvenez-vous : en 2008, la section Kreiz-Breizh de l'association BRETAGNE VIVANTE – SEPNEB en partenariat avec le groupe local de la Ligue Protectrice des Oiseaux fêtait le retour des hirondelles à Cléguérec. Une animation et une exposition à la médiathèque sensibilisaient les écoliers et la population au retour de ces oiseaux migrateurs vers leurs anciens nids sous les rebords des toits en façade et dans les cheminées des maisons et granges à Cléguérec. En 2009, les hirondelles sont revenues au printemps. Dans le bourg, elles ont commencé à nicher. Des petits sont nés. Puis, tout s'est arrêté. Plus de ballet aérien ni de cris. Des habitants attentifs ont donné l'alerte. Une visite à la plus grande colonie nous a permis de découvrir de nombreux cadavres dans les 23 nids occupés. L'ensemble de la colonie était décimée. D'autres sites de nidification connus sont restés inactifs mais n'ont pas fait l'objet d'une évaluation. Ailleurs les observations montraient encore toutefois du mouvement. Que s'est-il passé ? Contacté par téléphone, l'Office National de la Chasse a conseillé l'enlèvement des cadavres pour une analyse afin de comprendre cette mortalité. Les résultats des analyses n'ont pas permis de comprendre. La mobilisation d'une partie de la population a montré une sensibilisation réelle à ces espèces protégées, aimées par tous.

Nous proposons à chacun de devenir sentinelle des hirondelles en participant à la veille écologique autour de leur retour au printemps 2010. Pour devenir acteur de cette expérience, vous pouvez contacter Murielle Le Douaron, adjointe à l'environnement à Cléguérec, ou Marie-Claude Garrin, déléguée de la section Kreiz-Breizh de Bretagne Vivante.

### Equilibr'âge

Une conférence cantonale organisée par Kiné Ouest Prévention en partenariat avec la mairie et le CCAS de Cléguérec et PONDICLIC et sa région aura lieu **Lundi 12 Avril à 14h30, Salle du Bouldrome à Cléguérec**. Vous souhaitez améliorer votre équilibre, vous relever aisément, entraîner votre coordination, entretenir votre souplesse ou encore tester votre équilibre, n'hésitez pas à assister à cette conférence. Une action financée par l'Assurance Maladie et le Conseil Général. Entrée libre et gratuite.

### A vos agendas !

10 avril : Début Challenge de la Boule Cléguérecoise	6 juin : Concours de pêche Etang du Pontoir
18 avril : Pardon de Saint Guérec	6 juin : Pardon de Saint Gildas
25 avril : Rallye pédestre association des parents d'élèves école St Joseph	12 juin : Fête de la Musique
29 avril : Passage du tour de Bretagne de cyclisme (13h50)	13 juin : Kermesse école publique
1 mai : Rassemblement du 1 <sup>er</sup> mai	19 juin : Concours régional de palets
2 mai : Pardon de Printemps de Locmaria	20 juin : Kermesse de la Paroisse et de l'école Saint Joseph - Fête des pères
3 au 9 mai : Festival En Arwen	27 juin : Pardon de Saint Jean
8 mai : Commémoration du 8 mai	10 juillet : Comice agricole et concours intercantonal du cheval breton Neulliac
13 mai : 1 <sup>ère</sup> Communion	11 juillet : Pardon de la Madeleine
16 mai : Pardon de Saint-André	13 juillet : Fête Nationale - Feu d'artifice et bal
22 mai : Repas Espérance	13-14 juillet : Exposition artistes locaux
23 mai : Profession de foi	7 juillet : Fête du Point Rouge
23 mai : Endurance équestre Silfiac	24-25 juillet : Pardon de Sainte Anne de Boduic
24 mai : Tournoi sixte Espérance	31 juillet : Fêtes locales Comité des fêtes
30 mai : Pardon de la Trinité – Fête des mères	
5-6 juin : Tournoi International de football	